

LES MOULINS DE SAINTE-CROIX

Quel invité du dimanche, cherchant à se rendre intéressant pour vous « remercier » du copieux repas que vous lui avez offert, n'a pas mis en évidence votre « inculture locale » en vous questionnant pernicieusement sur la roue du moulin du village, aperçue lors de la promenade digestive ? De quand date ce moulin ? Mais pourquoi cette roue n'est-elle pas au bord de la rivière ? Quand ce moulin a-t-il arrêté de fonctionner ? Et qui était le propriétaire ? A partir de ce jour, après avoir appris cet article par cœur, vous n'éluerez plus aucune de ces questions gênantes par des réponses évasives !

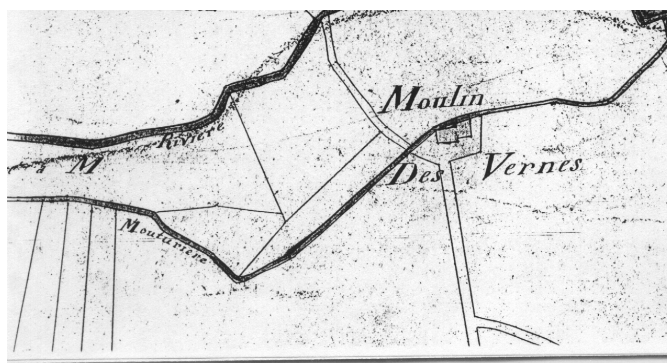


Pour aborder la chronologie, commençons par une énigme digne du père Fouras : « Le moins visible est le plus ancien ». Plus clairement, il y eut deux moulins à Sainte-Croix. **Le moulin des Vernes**, qu'on aperçoit de loin, bien avant l'entrée du village depuis chacune des deux routes menant à Montluel, est antérieur à 1670 ; à cette date, il en fut fait mention pour la première fois dans un texte de l'Intendant Bouchu, chargé par Louis XIV de recenser les biens immobiliers des habitants des provinces françaises : « Le revenu (du seigneur) consiste en quatre domaines, deux tuileries, un moulin, un étang et la rente noble ... » . On le trouve également, bien localisé, sur des cartes anciennes comme celle de Cassini dressée vers 1758.

Quant au **moulin du village**, il a dû être construit au début du 19^e siècle : en effet, il ne figurait pas encore dans le nouvel inventaire effectué par J.B. Riboud en 1787, cette fois à la demande de Louis XVI ; et il apparut pour la première fois sur deux cartes datant de 1828 et de 1835 au lieu-dit « **la Combe** ». Voilà pour les dates.

A partir de là, chaque question contiendra ainsi deux réponses : une pour chaque moulin ...

L'aménagement d'un moulin n'était pas à la portée de toutes les bourses. Pour éviter les risques d'inondation, il ne fallait pas s'installer au bord de la rivière (surtout de la Sereine !). Outre le matériel de mouture (engrenages, meules, roue à aubes), tout un travail préalable d'aménage de l'eau au moulin devait donc être fait. Creusés à la force des bras, des canaux mouturiers (ou biefs) de plusieurs centaines de mètres de



longueur prélevaient l'eau très en amont du moulin et la rejetaient peu après qu'elle ait communiqué son énergie motrice au mécanisme par l'intermédiaire de la roue à aubes. Ainsi, le **bief des Vernes** (image plus haut) démarrait sur la Sereine à 600 mètres au nord du moulin et s'y rejetait 125 mètres après. Une vanne permettait de réguler le débit de l'eau. Le **bief de la Combe** s'amorçait 700 mètres environ avant le moulin et se jetait dans la rivière peu après le moulin. Le futur meunier devait donc posséder les terrains traversés sous peine de futurs ennuis avec d'éventuels propriétaires.

Sauf à remonter dans les archives notariales (si elles existent encore) , ce que nous n'avons pas fait, il est difficile de connaître les propriétaires successifs des deux moulins. Il est certain que celui des **Vernes** a été construit par les seigneurs de Crues qui ont régné sur Sainte-Croix depuis les années 1650 jusqu'à la Révolution. Pour preuves : Bouchu l'intégrait dans les revenus des dits seigneurs, et d'autre part, sous l'ancien régime, le droit de construction des moulins revenait exclusivement au sire des lieux. Tous les habitants avaient l'obligation, appelée droit de banalité, de venir y moudre leur grain moyennant rémunération, en nature le plus souvent car ils ne pouvaient faire autrement. Quant au moulin du bourg que nous appellerons ici « **moulin de la Combe** », sa construction a pu résulter des nouvelles libertés de construction accordées par la Révolution. En 1808 dans l'Ain, le préfet Bossi recensait 1038 moulins, soit un pour 300 habitants. Pour conclure, un document de 1835 semble attester que les deux moulins appartenaient à cette date aux frères Crozier, détenteurs de la quasi totalité des terres et bâtiments du village, qu'ils avaient acquis en 1828 du dernier descendant des seigneurs de Crues, le-dit « comte de Sainte-Croix ».

On relève la présence de nombreux meuniers sur les registres d'état-civil de la commune. Il s'agissait plus souvent de locataires ou de commis que de propriétaires meuniers. Le meunier était un personnage important du village. Souvent bon vivant, dit-on, il délaissait parfois son moulin pour participer aux fêtes, quand ce n'était pas pour les organiser, Ainsi, les registres paroissiaux de Sainte-Croix mentionnent à plusieurs reprises un meunier dénommé Pierre Bailly comme témoin de mariages ou parrain entre 1705 et 1724, avec un arrosage à la clé, à coup sûr ! Et certains d'entre nous se souviennent que les premières « tartes au feu de bois » du syndicat d'initiative se préparèrent au **moulin des Vernes** dans les années soixante-dix ! Respecté voire craint, le meunier était parfois soupçonné d'enrichissement indu ... Ne disait-on pas : « Tu peux changer de meunier, tu ne changeras pas de voleur » ? Un peu exagéré peut-être. En tous cas, il faisait souvent partie de la liste des « habitants les plus forts imposés », et à ce titre il était souvent conseiller municipal ou, de façon encore plus intéressée ... répartiteur des impôts. On trouve au moins cinq meuniers dans les conseils municipaux successifs de la commune entre 1871 et 1917 ; Francisque Maurel (1871), Jean Berthet (1888), Michel Cerdon (1900), Etienne Grosset (1904 et 1912) et Joseph Ribollet (1917).

Le **moulin de la Combe** a fermé un peu après le début du 20^e siècle. M. Pommerol, auteur d'un « Dictionnaire du département de l'Ain » paru en 1907, indiquait pour Sainte-Croix : « L'industrie est représentée par deux petits moulins à blé, une tuilerie et une scierie mécanique à vapeur ». Et monsieur Georges, né en 1904 et encore dans toutes les

mémoires, disait qu'il l'avait vu tourner mais qu'il ne «ne fonctionnait plus après la première guerre». Selon certains, sa fermeture aurait été la conséquence de « débordements de la Sereine qui auraient emporté la digue » vers 1915.

Le plus ancien des deux moulins est aussi celui qui a cessé son activité le plus tard. Certains habitants du village ont connu Elysée Morel, meunier au **moulin des Vernes**. Arrivé en 1919 comme exploitant et locataire de la famille Périolat, il devint maire de Sainte-Croix de 1929 à 1956. Son fils André et sa belle-fille Benoite lui succédèrent à la meunerie en 1943. Il y a quelques



années, cette dernière nous avait raconté que l'activité du moulin se partageait entre l'échange et le commerce. Les paysans de Sainte-Croix (et aussi de Pizay, du Montellier, de Villars, ...) apportaient leur blé et repartaient avec la farine qu'ils livraient à des boulangers ou dont ils faisaient leur pain. C'était l'activité d'échange. Par ailleurs, un contingent de blé (attribué selon une répartition faite entre les moulins) était fourni au meunier par les organismes de céréales. Celui-ci vendait ensuite la farine aux boulangers de la région : Montluel, Miribel, Beynost, Villars, St André de Corcy. C'était l'activité commerciale. Le moulin tournait nuit et jour. La nuit, M. Morel mettait en route le broyeur, ce qui ne demandait pas trop de surveillance, même s'il fallait dormir à proximité pour parer à tout incident. Le jour, fonctionnait le convertisseur : convertir la farine, c'était la tamiser à travers des soies pour la séparer du son.

Un parent de la famille Périolat affirmait que le **moulin des Vernes** était en 1789 une véritable usine qui employait beaucoup de monde ». Du temps des Morel, il n'y avait plus qu'un employé, appelé un commis. Depuis longtemps, les minoteries, de Montluel en particulier, avaient réduit les petits moulins à l'état d'entreprises artisanales ... En 1977, les Morel vendirent leur contingent (droit de moudre du blé).

Ainsi s'acheva l'activité des moulins de Sainte-Croix .

(Article paru dans le bulletin municipal de Sainte-Croix en 2006 ; l'utilisation des données est possible à condition d'en informer l'administrateur du site communal).